

Dans le monde, des milliers d'enfants sont victimes de la traite, de la prostitution et de la pornographie infantine, tant au nord qu'au sud. Et malheureusement, notre pays ne fait pas exception.

Voici quelques années, la Police fédérale a réalisé une étude sur les auteurs belges ayant été amenés à comparaître dans le cadre de la loi de 1995 sur l'extraterritorialité. La conclusion de ce travail était que davantage d'expertise et un meilleur accès aux différents secteurs confrontés à ce phénomène étaient nécessaires.

A l'initiative d'**ECPAT Belgique**, ces conclusions ont mené à la création d'un groupe de travail composé d'un large éventail de partenaires venus d'horizons très divers. Plusieurs secteurs étaient représentés : les ONG avec Child Focus, Plan Belgique et ECPAT ; le secteur privé avec la SNCB, FEBETRA, la Fédération des Transporteurs belges, la FIT ; le gouvernement avec le ministère des Affaires étrangères, le ministère de la Défense et également, la cellule « Traite des êtres humains » de la Police Fédérale.

En 2004, le groupe de travail a lancé une campagne publique commune Stopprostitutionenfantine.be adressée à tous les Belges en voyage à l'étranger : le touriste, l'homme d'affaires, l'armée en mission à l'étranger, le personnel des ambassades, les agents de coopération, les chauffeurs de bus et de cars. Le message de la campagne était le suivant: « ignorer la prostitution infantine à l'étranger, c'est facile. Mais si vous voulez sauver un enfant, témoignez... ».

Toutefois, la campagne requiert l'engagement des partenaires qui y prennent part. Ainsi, chaque partenaire, dans ses propres rangs, a pris des initiatives.

La première campagne commune consistait en une campagne publique à renfort de milliers d'affiches et de brochures. Chaque partenaire diffusait des brochures et des affiches dans ses rangs. Ainsi, on pouvait voir les affiches dans les gares ferroviaires, sur les lignes internationales telles que Thalys et Eurostar, dans les aéroports nationaux et régionaux, dans les ambassades belges, les bureaux de police, chez les tour-opérateurs et dans les casernes militaires. La campagne a été présentée lors du Flikkendag à Gand et lors de nombreux salons du tourisme. Après la conférence de presse, cinq annonces ont été publiées dans des revues spécialisées. Un site Internet trilingue et un numéro de téléphone permanent offrent la possibilité aux gens d'adhérer à la campagne et signaler des abus éventuels.

Les réactions par rapport à cette campagne n'ont pas été moindres. Un sondage rapide nous apprend que 75% des usagers des trains avaient remarqué les affiches dans leur gare. Bien qu'il soit risqué de généraliser ces résultats, ils sont toutefois révélateurs. Jusqu'à présent, le site internet a également enregistré quelque 15.000 visiteurs, ce qui peut être considéré comme un succès. Les affiches sont aussi disponibles via le site et des brochures sont aussi demandées par le biais de ce canal. Les efforts consentis ne sont certainement pas passés inaperçus, ce qui a conduit à une augmentation du nombre de signalements.

La publicité qui est faite de ces affaires judiciaires donne aux auteurs potentiels un signal clair qu'ils ne peuvent pas agir impunément à l'étranger. Ce point n'est pas négligeable pour le futur. A son tour, la campagne souhaite renforcer davantage ce signal de prévention.

La campagne est un cas unique en **Europe**. Lors de la présentation du projet au cours de réunions européennes et internationales comme Interpol, l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe et de nombreuses réunions d'ONG, cette campagne a reçu un accueil très chaleureux et de nombreux pays ont montré leur intérêt. La coopération unique entre les ONG d'une part et le secteur privé d'autre part avec le soutien actif des autorités est un cas unique, même en Europe.